

Plan d'action 2024

Les priorités pour 2024

- Actions de Recherche
 - Finalisation de l'appel à projets avec la Fondation Maladies Rares
 - Nouvelle convention avec AURA (patch de surveillance/prévention de l'épilepsie)
- Identifier/cartographier les ressources médicales en relation avec les Centres de Référence « re-labellisés » en 2023
 - Développer des relations avec les Centres de Références
 - Faire remonter le besoin en psychiatrie